

Vingt ans de résistance pacifique Non à la mine Esquel

Cristina Julia Agüero

Traduction par Alexandra Trussart

Vingt ans, cela peut sembler peu, mais en réalité, c'est toute une vie. La résistance menée dans la province de Chubut¹ a pris naissance à Esquel² en 2001, alors que des voisin·e·s ont commencé à se mobiliser et à organiser des assemblées, non seulement pour démentir l'information que faisait circuler de manière perverse l'entreprise Meridian Gold et les fonctionnaires municipaux, mais aussi pour défendre les droits constitutionnels.

La communauté mapuche « Huisca Antieco », située à 50 kilomètres d'Esquel, a dénoncé aux autorités l'accès de l'entreprise minière (financée par des capitaux canadiens et états-uniens) à leur territoire. La communauté a été surprise par l'arrivée d'une entreprise inconnue et par son installation clandestine dans un secteur éloigné des habitations. L'objectif de l'entreprise : la prospection d'or et d'autres métaux.

Le conflit a éclaté dans le village, non seulement à cause de la violation de droits constitutionnels contenus dans l'Accord 169 de l'Organisation internationale du Travail (OIT) et dans des conventions provinciales et nationales, mais aussi parce que la population était préoccupée par la dévastation que représenterait la mégamine pour Esquel. Du fait de ses activités et sa proximité du centre-ville, situé à seulement cinq kilomètres, les impacts de la mine sur le village sont nombreux : consommation massive d'eau et d'explosifs, disparition de la chaîne de montagnes Esquel³, utilisation d'énormes quantités de cyanure, construction de barrages, corruption, destruction des économies locales, entre autres.

Les nombreux exemples de territoires rasés par les mégamines que nous connaissons aujourd'hui n'existaient pas ou n'étaient pas connus à l'époque, ce qui laissait les habitant·e·s à la merci des mensonges officiels. Cela n'a pas été facile à une époque sans réseaux sociaux ni internet; le courriel existait à peine, mais c'était par celui-ci que la communauté gardait contact et se partageait de l'information. Selon ce que racontent les participant·e·s de ces assemblées, l'infor-

mation circulait d'un·e voisin·e, d'une maison, d'un quartier et d'une réunion à l'autre. Le plus important pour Esquel, en tant que communauté, a toutefois été le rassemblement des voisin·e·s en une union commune pour la lutte collective, pacifique, solidaire et altruiste. C'est une pratique qui persiste et continue de se développer aujourd'hui, ce qui inquiète d'ailleurs les fonctionnaires gouvernementaux et les propriétaires d'entreprises transnationales.

Il ne fait aucun doute que la participation et l'organisation populaire, la diffusion et l'engagement d'une large part de la société ont été des éléments fondamentaux pour éveiller les consciences et prendre position en faveur de la défense du bien commun et contre la mine.

L'occupation pacifique – en termes de présence – de tous les espaces possibles (rues, tribunaux, commissariats, conseils délibératifs, municipalités, écoles, syndicats, entre autres) a permis d'obtenir une consultation publique par référendum. Son résultat a été d'une force telle qu'il a donné naissance à la Loi provinciale 5001 (aujourd'hui la Loi XVII-68)⁴, qui est toujours en vigueur et est devenue

Il ne fait aucun doute que la participation et l'organisation populaire, la diffusion et l'engagement d'une large part de la société ont été des éléments fondamentaux pour éveiller les consciences et prendre position en faveur de la défense du bien commun et contre la mine.